

Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels

Filière Arts visuels

1	Intitulé du module	eXploration 9	2017-2018
	Code A.AV.337.8X9.F.12	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation Crédits ECTS *	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	
3	Prérequis <input checked="" type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) eXploration 5 <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	Autres prérequis		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Le programme Bachelor s’adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l’ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L’étudiant s’initie d’abord à l’ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création. Les cours théoriques poursuivent trois objectifs complémentaires : - étendre les connaissances en histoire de l’art , - exercer et aiguiser un regard critique sur un art en devenir, - donner les outils théoriques d’une réflexion transdisciplinaire. Les cours théoriques jettent les bases d’une analyse de la réception artistique, passant de la conception classique du Beau aux conceptions post-historiques de l’art. L’étudiant se forge, dans le cadre des cours et séminaires, la capacité d’associer et de confronter la production et la réception d’une oeuvre. Très concrètement, ces activités réflexives lui permettent de connaître les contextes socio-historiques de la pratique artistique, d’affiner des capacités de formulation, de réflexion, de critique et d’auto-analyse.		
5	Contenu et formes d'enseignement * Le suivi individuel du mémoire offre à l’étudiant et à l’étudiante la possibilité d’engager une réflexion personnelle et d’amorcer la formulation écrite de cette dernière, en vue de la rédaction de leurs mémoires théoriques. Les sujets de ces derniers peuvent être librement choisis par l’étudiant et l’étudiante, mais ils doivent être cependant tirés des domaines de l’histoire de l’art, de l’esthétique ou de la philosophie de l’art, de la philosophie, de l’art contemporain, de la sociologie de l’art ou s’insérer dans le cadre général des sciences humaines, de manière à ce que le travail puisse être encadré d’une manière adéquate par le directeur ou la directrice de mémoire que l’étudiant et l’étudiante choisissent parmi les enseignants et enseignantes des branches théoriques.		
6	Modalités d'évaluation et de validation * L’étudiant et l’étudiante poursuivent le travail engagé dans le module X5; ils entrent à proprement parler dans la rédaction de leur mémoire. Selon un échéancier précis, fixé au début du semestre avec le directeur ou la directrice de mémoire, l’étudiant et l’étudiante concrétiseront les projets présentés précédemment. Ils devront remettre au début du mois de mai le texte complet de leur travail, avec iconographie et bibliographie, à leur directeur ou directrice de mémoire, pour que ces derniers puissent juger si le travail peut être soutenu ensuite devant un jury. Ce dernier est composé du directeur ou de la directrice de mémoire, d’un enseignant ou d’une enseignante des branches théoriques et d’un juré ou d’une jurée extérieurs à l’Ecole. La validation du module est obtenue sous réserve de l'acceptation du travail par le jury de soutenance		
7	Modalités de remédiation * <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) * <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
9	Bibliographie		

Domaine HES-SO Design et arts visuels
Filière Arts visuels

10 **Enseignant·e·s**
Brunner Raphaël
Divers / Mehrere Bachelor

Responsable de module *
Vivianne van Singer

Descriptif validé le *
03/07/2012

Descriptif validé par *
Raphaël Brunner